Louange à Allah, Seigneur de l’Univers, Qui dit dans Son Noble Livre : « Dis : ‹Moi, mon Seigneur m’a guidé vers un chemin droit, une religion droite, la religion d’Abraham, le soumis exclusivement à Allah et qui n’était point parmi les associateurs. » J’atteste qu’il n’y a point de divinité en dehors d’Allah, l’Unique sans aucun associé et que notre maître et prophète Mohamad est Son serviteur et Messager. O Allah, accorde –lui Ton Salut et Tes Bénédictions à lui, sa famille, ses compagnons et ceux qui les suivent d’une rectitude jusqu’au Dernier-Jour

Ensuite….

L’Islam est venu avec une méthode intégrale qui organise les rapports entre l’homme et son Seigneur, entre l’homme et les êtres humains et entre l’homme et tout l’univers. La Charia islamique est abondante d’un ensemble de systèmes et bienséances publiques qui permettent à la société de se progresser, se développer et s’épanouir. On en cite les bienséances de demander permission d’accès, ce que l’islam légiféra et le rangea dans l’ensemble des étiquettes islamiques qui sauvegardent la vie privée. A ce propos, Allah, Gloire à Lui, dit : «Ô vous qui croyez ! N’entrez pas dans des maisons autres que les vôtres avant de demander la permission [d’une façon délicate] et de saluer leurs habitants. Cela est meilleur pour vous. Peut-être vous souvenez-vous. » Le Messager d’Allah (SBL) nous enseigna les étiquettes de la demande de permission d’accès dont : il faut commencer par saluer et se présenter nominativement. Un homme demanda permission d’accéder chez le prophète (SBL) en disant ; puis-je entrer ? Le prophète (SBL) dit à son servant : « sors le rencontre pour le faire apprendre comment demander permission. Dis-lui qu’il doit dire ; que le salut soit à vous, puis-je entrer ? ». Ecoutant le propos du prophète (SBL), l’homme dit : que le salut soit à vous, puis-je entrer ? Le prophète lui donne permission et il entra. D’après DJabir (qu’Allah l’agrée) : je vins au prophète et poussa sa port. Il dit : « c’est qui ? » Je répondis : c’est moi. Il dit : « moi, moi, moi » comme si cette réponse lui fut désagréable. ,

Parmi ces étiquettes on cite le fait de baisser le regard et de ne pas être en face de la porte. Le Messager d’Allah (SBL° dit : « la demande de permission est exigible pour baisser le regard ». D’après Saad Ibn Obadah (qu’Allah l »agrée) : je demandai permission d’accès alors que je m’installais devant la porte. Le prophète (SBL) me dit : «ne demande pas permission d’accès alors que tu es en face de la porte ». Il est rapporté que le porte (SBL) en demandant permission d’accès ne se trouvait point en face de la porte. Il s’installait à droite ou à gauche. Soi,  on lui donnait permission, sinon, il partait.

Parmi les bienséances publiques relatées d’après le prophète (SBL), on cite celles relatives aux routes et lieux publics. L’islam consacré des droits impérativement à respecter aux routes. Notre prophète (SBL) dit : « évitez de vous installer aux routes ». On lui répondit : il n’y a pas moyen de l’éviter. Il reprit : «si vous insistez de vous y installer, donnez donc à la route son dô ». On interrogea : c’est quoi son dû ? Le prophète de répondre : « le fait de baiser le regard, d’éluder la nuisance, de répliquer la salutation, d’ordonner la convenance et d’interdire l’abominable ». Le prophète (SBL) dit : « la foi se compose d’une soixantaine de rameaux : le plus sublime en est le dire : point de divinité en dehors d’Allah et le plus aisé est d’écarter la nuisance de sur la route. La pudeur fait partie intégrante de la foi ». Celui qui se sert de la route et des établissements publics, doit se soucier de ne pas élever la voix, ni parler avec bruit, ni rire indécemment aux éclats, ni jeter de déchets sur la route. Il doit les mettre dans les poubelles. Il doit plutôt en écarter la nuisance. Il est interdit également de barrer les routes et de nuire au passager par le harcèlement physique ou verbal

Parmi les bienséances publiques on cite celles relatives à la propreté.  L’islam exige la propreté et la pureté de corps, d’habit et de lieu comme partie intégrante de la Charia, ce qui se coïncide bien avec leur importance en tant qu’attitude humaine et valeur civilisatrice. L’islam exhorte un ensemble de bien qui donne à l’homme une bonne allure loin du dégoût des autres. Allah, Gloire à Lui, rend hommage aux croyants soucieux de maintenir purs leurs corps et nettoyer leurs apparences comme leurs cœurs, Il dit : « certes, Allah aime bien ceux qui veillent à repentir et à se purifier ». Le prophète (SBL) dit : «Allah est Bon et aime ce qui est bon, Pure et aime ce qui est pur » et « la propreté est la moitié de la foi ». Le Messager d’Allah (SBL) vit un homme à cheveux dispersés, il dit : « celui-ci ne trouve-t-il pas de quoi ranger ses cheveux ? ». Voyant un homme qui portait des habits impropres, il dit : « ne trouve-t-il pas ce avec quoi il pourrait nettoyer ses habits ! ». Egalement, le prophète (SBL) exhorte de se nettoyer les dents par souci de garder la benne odeur de la bouche pour que l’homme ne nuise point son frère humain par n’importe quelle mauvaise odeur. A ce propos il dit : « si je ne souciais pas d’alourdir la charge aux membres de ma communauté, j’aurais les ordonnés d’employer le siwak (cure-dent) à chaque prière ».

S’inscrivent dans les bienséances publiques celles relatives au dialogue. Le dialogue est l’un des moyens de l’interconnaissance et la rectification des conceptions. L’islam ouvre grand la porte de dialogue à tous les humains pour qu’ils atteignent le vrai et la guidée sans gêne ni restriction. Mais, ce dialogue doit se produire sans détracter les autres, ni les prendre pour raillerie, ni les mépriser. Allah, Gloire à Lui, dit : « et discute avec eux de la bonne manière », « dis à Mes serviteur de donner de la bonne parole ». Notre prophète (SBL) dit : « le musulman n’est point censé être détracteur, ni maldisant, ni dévergondé, ni insulteur ». Ainsi, le dialogue doit s’effectuer de la meilleure façon, être basé sur les bases de la science, de l’objectivité et l’observation de l’échéance de la situation.

On cite parmi les bienséances la nécessité d’authentifier les informations et d’être prudent de les croire. Allah, Gloire à Lui, dit : «Ô vous qui avez cru ! Si un pervers vous apporte une nouvelle, voyez bien clair [de crainte] que par inadvertance vous ne portiez atteinte à des gens et que vous ne regrettiez par la suite ce que vous avez fait. ». Le prophète (SBL) dit : «se ralentir est un don divin et se hâter est dû à la tentation de Satan », « il faut se ralentir en toute œuvre, sauf celle destinée à l’au-delà » et « il suffit à l’homme pour mensonge de transmettre tout ce qu’il entend ». On en cite également le fait de ne pas répéter le rumeur, ni s’y plonger, car le répéter contribue à le propager. Les rumeurs se propagent davantage lorsqu’il y a des langues qui transmettent, des oreilles à l’affût et des âmes qui les acceptent et croient. Allah, Gloire à Lui, dit : « **.**quand vous colportiez la nouvelle avec vos langues et disiez de vos bouches ce dont vous n’aviez aucun savoir ; et vous le comptiez comme insignifiant alors qu’auprès d’Allah cela est énorme. » Le prophète (SBL) dit : « quiconque croit en Allah et au Dernier-Joue ne doit pas nuire à son voisin, quiconque croit en Allah et au Dernier-Joue doit faire hospitalité à son visiteur, quiconque croit en Allah et au Dernier-Joue doit soi dire du bien, soi se taire ».

Parmi les bienséances apportées par l’islam est le fait de baisser la voix. Cela signifie qu’on n’élève pas la voix au-delà de l’ordinaire, surtout en présence des gens supérieurs. Cela est cité par les recommandations donné par Luqman le sages à son fils et contenues dans le verset : « Sois modeste dans ta démarche, et baisse ta voix, car la plus détestée des voix, c’est bien la voix des ânes›. ». Allah loue ceux qui baissent leurs voix, surtout en présence du prophète (SBL) en disant : « Ceux qui auprès du Messager d’Allah baissent leurs voix sont ceux dont Allah a éprouvé les cœurs pour la piété. Ils auront un pardon et une énorme récompense ».

Parmi des telles bienséances on cite le fait de guider l’égarer vers la bonne direction par la lui décrire et envoyer un guide avec lui. Notre prophète (SBL) dit : « évitez de vous installer aux routes ». On lui répondit : il n’y a pas moyen de l’éviter. Il reprit : «si vous insistez de vous y installer, donnez donc à la route son dô ». On interrogea : c’est quoi son dû ? Le prophète de répondre : « le fait de baiser le regard, d’éluder la nuisance, de répliquer la salutation, d’ordonner la convenance et d’interdire l’abominable et guider l’égaré »

Disant cela, j’implore le Pardon d’Allah aussi bien pour moi que pour vous.

.

\* \* \*

Louange à Allah, Seigneur de l’Univers, que le salut et les bénédictions d’Allah soient accordés au prophète honnête, à sa famille, ses compagnons et ce qui leur suit d’une rectitude jusqu’au Dernier-Jour.

Ensuite… mes frères en islam !

Il y a d’autres bienséances d’une grande importance que le musulman doit observer dont le fait de secourir l’infortuné, ce fait est considéré par l’islam parmi les œuvres les plus pies. D’après Abou Dhar (qu’Allah l’agrée), le prophète (SBL) dit : « il est imposée une charité à toute âme humaine chaque jour. » On dit : mais comment cela se passe, ô Messager d’Allah ? Comment avoir toujours de quoi faire des charités ? Le prophète de répondre : « les voies du bien sont innombrables : dire : Gloire à Allah, Louange à Allah, point de divinité en dehors d’Allah, ordonner le bien, interdire le mal, écarter la nuisance loin de la route, faire entendre le sourd, guider l’aveugle, orienter l’interrogeant vers ce qu’il cherche. On y ajoute le fait de marcher avec l’infortuné lui apporter l’aide et d’assister le chétif dans ses affaires. Tout cela t’es un acte charitable ».

On cite parmi ces bienséances l’assistance apportée aux chétifs et handicapés. La solidarité social est dans l’intérêt du riche avant celui du pauvre, ce pour réaliser l’équilibre dans la vie. On cite à ce propos ce que dit l’Imam Ali (qu’Allah l’agrée) : Allah, Gloire à Lui, mit les provisions des pauvres dans les biens des riches. Le pauvre souffre de la fin seulement lorsqu’il y a un riche parcimonieux. Allah en interrogera les riches. Ce soin est un grand ajout au débit national, du fait que la protection des pauvres et chétifs incombe à la société entière. La Providence d’Allah est si proche des ayants les cœurs vulnérables, Allah agrée dans Sa Miséricorde ce qui traite avec merci Ses serviteurs. Auprès de Lui, aucun acte de bien n’est sous-estimé, même s’il s’agit d’une simple bonne parole. Le prophète (SBL) dit : « ne sous-estime rien du bien, même si yu te contentes de rencontrer ton frère d’un visage rayonné ». Dans un autre hadith il dit : « vous recevez le secours et la victoire grâce à vos chétifs ». Allah secoure le serviteur tant qu’il secoure son frère. »

On cite parmi ces bienséances le respect des plus âgés et de ne point le maltraiter. Il faut bien considérer sa vieillesse et son ancienneté en islam. Il faut lui consacrer son prestige. Le plus âgé doit traiter le mineur avec clémence, sympathie et affection. Notre prophète (SBL) dit : « tout musulman qui honore le vieux, Allah lui consacrera celui qui l’honorera au cours de sa vieillesse ».  Cette attitude fait partie intégrante de la grandeur de l’islam, sa clémence, sa tolérance, sa justice, son équité et l’attention qu’il accorde à la dignité de l’homme. Le prophète (SBL) range avec les vieux à respecter l’apprenant du Coran et le juste gouverneur, ce qui incarne l’une des formes de la glorification d’Allah, Gloire à Lui. Notre prophète (SBL) dit : « fait partie de la glorification d’Allah, Gloire à Lui, le fait d’honorer le vieux musulman, l’apprenant du Coran sans en faire excès et le gouverneur juste » et « n’est point de nous celui qui ne traite pas avec clémence notre mineur, ne respecte pas notre vieux, ni ordonner le bien, ni interdire le mal ».

En outre, la bonne compréhension de la tolérance de l’islam n’exige pas que le vieux soit musulman. Il est rapporté que le prophète (SBL) fit une charité à une famille juive. Omar Ibn Abdel Aziz écrit à son préfet à Bossera lui disant : «observe les ayants pacte du gens du Livre, surtout le vieux, à force diminuée, à revenu manqué, lui verse du Trésor public des musulmans ce qui le réforme.

La société a droits sur ses membres qu’ils observent ses intérêts publics. A titre d’exemple la croissance démographique. Il y a ce qui considère bien sa propre capacité. Mais, il ne faut pas restreindre la force à celle matérielle. Il y a également la force morale, éducative et tout ce qui renferme les aspects du soin. Il s’agit d’une affaire qui dépasse les potentialités des individus pour s’étendre aux capacités des pays à fournir les services que les individus ne sont point en mesure de se fournir. Par-là, la situation et les capacités des Etats sont parmi les éléments à prendre en considération en matière du processus démographique. Quiconque vit pour juste pour lui-même ne mérite point de vivre. La croissance démographique déréglée produit ses effets, non seulement sur l’individu et la famille, mais également sur les Etats qui n’adoptent pas les voies de la science en matière de l’entretien des questions démographiques. Restreindre ou élargir cette question ne se soumettent pas aux mesures des individus séparément des ressources publiques des Etats. En outre, le nombre limité fort est mieux que le grand nombre chétif que notre prophète (SBL) qualifie d’un amas comme la vapeur de l’inondation. Les circonstances que passent certains Etats ne leur permettent pas de fournir les services publics : santé, enseignement et infrastructure en présence d’une croissance démographique débridée sans valeur. Tout doué de raison aperçoit qu’en cas d’opposition entre la qualité et la quantité, on donne prévalence à la qualité, où le peu fort prévaut sur le beaucoup impuissant. La grande quantité qui donne de la faiblesse, de l’ignorance et du recul du convoi de la civilisation et est un grand fardeau insupportable et inassurable de la part des ressources de l’Etat, est une grande quantité qualifiée du néant de la part du prophète (SBL).

O Allah, guide-nous vers les bonnes moralités, nul en dehors de Toi n’est point censé nous y guide, dissipe-en-nous les mauvaise, nul autre que Toi ne pourrait pas en nous dissiper. Range-nous parmi Tes adorateurs sincères.